

en Angleterre une certaine importance. Bien qu'elles n'aient pas un caractère strictement représentatif, elles ont assumé, et on leur a, d'un consentement à peu près unanime, reconnu le droit de parler au nom de la grande masse de la population commerçante et manufacturière de la Grande-Bretagne.

Elles ne prétendent point d'ailleurs, à aucun degré, dicter des mesures législatives au Parlement. Leurs réunions annuelles ont pour principal avantage d'offrir l'occasion d'un échange d'opinion entre les différentes sections du monde des affaires, et aussi un moyen de faire parvenir jusqu'aux oreilles des ministres de la couronne les idées courantes parmi les plus intelligents et les plus actifs des hommes engagés dans le commerce, l'industrie ou la banque.

Cette année, le marquis de Salisbury a été l'hôte principal du banquet de l'Association. Il s'est montré, dans son allocution, très sympathique pour les Chambres de commerce, tout en se tenant sur une grande réserve touchant les intentions éventuelles du gouvernement sur les sujets commerciaux.

M. Ritchie et sir Courtney Boyle, du Board of Trade, présents au banquet, ont été de même très réservés dans leur langage.

Il est certain toutefois que les vœux que pourraient être amenées à émettre les Chambres de commerce, si elles étaient suffisamment d'accord sur certains points déterminés, exerceraient une grande action dans les conseils du gouvernement.

Mais il n'apparaît pas que cet accord existe, comme on aurait pu le supposer. Les débats ont accusé sur la plupart de sujets importants des divergences de vues d'une importance réelle; aussi nombre de résolutions n'ont-elles pu aboutir; organisation de l'enseignement secondaire, adoption du système métrique, communication par voie ferrée entre les Indes et la Chine, etc., etc.

Une partie des Chambres de commerce demande l'organisation de l'enseignement technique par l'Etat ou sous son contrôle direct. Ce système est l'objet d'ardentes controverses. Un délégué de la Chambre de Nottingham a dit qu'en Allemagne "les experts seuls étaient chargés du contrôle de cette question" et que le gouvernement en ce pays ne songerait pas plus à confier l'administration de l'enseignement public à des corps élus par le peuple, que les Anglais ne songeraient à

confier la construction et l'administration de la marine militaire à des assemblées électives.

A quoi un membre radical répondit que le système d'éducation allemand ne conviendrait pas à l'Angleterre.

On ne saurait croire à quel point: ce que fait l'Allemagne, ce qu'elle ne fait pas, les procédés dont elle use, et ceux qu'elle travaille à écarter, occupent les imaginations en Angleterre, hantent le cerveau de tous les hommes élevés un peu au-dessus de la nécessité du travail quotidien.

Si l'on en croit M. Ritchie, l'enseignement de l'école n'a rien à voir à ce qui rend si redoutable la compétition de l'Allemagne. Les Allemands envoient leurs fils tout jeunes apprendre en Angleterre et en d'autres pays les langues étrangères et les modes étrangères de la manipulation des affaires. Les Anglais ne font point de même, à tort ou à raison, et la législation n'y peut rien.

Les Chambres de commerce se sont occupées du système métrique. M. Ritchie a déclaré qu'une mesure facultative aurait quelque chance d'être bien accueillie, mais que le pays n'était pas mûr encore pour une mesure obligatoire.

La grande question traitée a été celle qui sert en quelque sorte de base à toutes les autres, la question de l'intervention de l'Etat de la législation transformée en un instrument de secours pour l'industrie et le commerce.

Le marquis de Salisbury a adressé un appel énergique à la vigueur de la race anglaise qui ne le cède à aucune autre pour l'esprit d'entreprise et d'audace de ses citoyens tout en étant sujette à d'étranges accès de panique. Il a déclaré nettement qu'à son avis la politique du libre échange était bien celle qui devait être appliquée dans un pays comme l'Angleterre, bien que l'on ait à lutter dans le monde entier, en Amérique comme en Europe, contre un esprit protectionniste qui est en ce moment plus agressif, plus envahissant qu'il n'avait jamais été, qu'il n'était surtout quand Cobden convertit Peel au libre-échange en lui communiquant son espoir que le monde entier s'attacherait bientôt à la nouvelle doctrine.

On avait adressé au gouvernement le reproche de n'avoir point repoussé comme il le devait, les incursions de tarifs hostiles. Lord Salisbury répondit que les Anglais s'étaient désarmés, de propos délibéré, en renonçant à tout ce qui

pouvait participer de la nature d'un tarif de représailles.

Cette renonciation est conforme à la théorie économiste, et l'expérience l'a justifiée, bien que l'application radicale des principes du libre échange ait heurté et sacrifié bien des intérêts privés. On ne peut s'attendre toutefois que le gouvernement, privé des armes de représailles, soit en mesure d'exercer une pression bien forte sur les pays et les gouvernements étrangers.

## FABRICATION DU LINOLEUM

Bien que l'établissement des premières manufactures de linoléum ne date que d'une trentaine d'années ce produit a eu un grand nombre de persécuteurs, parmi lesquels on peut citer en premier lieu la toile cirée, puis les toiles peintes à l'huile de lin, employées en Angleterre depuis 1239, non seulement pour les tableaux, mais pour des tapis et des rideaux. En 1751, l'on signale, pour la première fois, l'emploi du caoutchouc comme ingrédient dans cette peinture au lieu de résine. En 1844, E. Galloway propose d'ajouter au caoutchouc du liège pulvérisé pour donner une certaine élasticité à ce nouveau produit appelé *kamptulicon*. En 1851, L. Bunn y remplaça le tissu par une toile métallique et inventa un procédé d'exécution de dessins en mosaïque. Walton, l'inventeur du linoléum, conserva d'abord à ses produits l'ancien nom de *kamptulicon*; il breveta son ciment en 1860 et fonda en 1864 la *Linoleum Manufacturing Co*. Il existe aujourd'hui vingt-cinq fabriques de linoléum, la plupart en Angleterre.

Les deux principaux constituants du linoléum sont l'huile de lin et le liège, additionnés de petites quantités de gomme de kanti, de résine et de pigments divers. Le liège provient en majeure partie d'Algérie et des déchets de la fabrication des bouchons. On commence par vanner ces déchets sur une sorte de crible que les poussières traversent, au fond duquel les pierres se précipitent, et au sommet duquel les rognures légères se rassemblent pour passer au broyeur ou pulvérisateur. Ce dernier est composé d'une série de scies circulaires très puissantes tournant en face et tout près de barreaux d'acier à dents opposées à celles des scies. Les rognures sont saisies et hachées entre ces deux systèmes de dents, qu'il faut très souvent aiguïser à la meule. Le liège ainsi divisé en morceaux de la grosseur d'un pois, passe au broyage